

# N°2020-05

# **SOMMAIRE**

#### **DELIBERATIONS**

### Bureau du Conseil d'administration Séance du 3 septembre 2020

- 2020-032BCP: Avenants n°1 aux marchés n°2019-08 et 2019-021 prestations de nettoyage des locaux
- 2020-033BCP : Réforme des équipements hors d'usage du SDIS
- 2020-034BCP: Avenants n°1 aux marchés n°2019-021 prestations de nettoyage des locaux

#### Conseil d'administration Séance du 8 octobre 2020

- 2020-035 : Présidence du conseil d'administration du SDIS
- 2020-036 : Règlement intérieur du conseil d'administration
- 2020-037 : Composition du bureau du conseil d'administration
- 2020-038 : Election des membres du bureau du conseil d'administration
- 2020-039 : Indemnité de fonction du Président et des Vice-Presidents
- 2020-040 : Délégations d'attribution du conseil d'administration au Président
- 2020-041 : Délégations d'attributions du conseil d'administration au Bureau
- 2020-042 : Election des membres des commissions d'appel d'offres
- 2020-043: Evolution de la cartographie des emplois et du tableau des emplois permanents
- 2020-044 : Modification des règles de remboursement des frais de repas dans le cadre des déplacements
- 2020-045 : Mise en œuvre du télétravail et élargissement des plages mobiles de travail
- 2020-046: Revalorisation de l'indemnité de feu des sapeurs-pompiers professionnels
- 2020-047 : Décision modificative n°2 pour l'exercice 2020
- 2020-048 : Avenant n°1 au marché n°2019-026
- 2020-049 : Marché négocié de prestations d'alimentation de l'entrepôt de données et de maintenant de la solution OXIO

# ARRETES A CARACTERE REGLEMENTAIRE

- Arrêté n°20-1627 : Arrêté de composition du CASDIS
- Arrêté n°20-1697 : Arrêté de composition du comité technique
- Arrêté n°20-1698 : Arrêté de composition du CCDSPV
- Arrêté n°20-1699 : Arrêté de composition de la CATSIS
- Arrêté n°20-1700 : Arrêté de composition du CHSCT
- Arrêté n°20-1701 : Arrêté de composition de la CAP SPP catégorie C
- Arrêté n°20-1702 : Arrêté de composition de la CAP PATCS catégorie A
- Arrêté n°20-1703 : Arrêté de composition de la CAP PATCS catégorie B
- Arrêté n°20-1704 : Arrêté de composition de la CAP PATCS catégorie C
- Arrêté n°20-1705 : Arrêté de composition de la CCP catégorie A
- Arrêté n°20-1723 : Arrêté de délégation de fonction et de signature aux Vice-Présidents

Le contenu intégral des décisions et les éventuels documents annexés peuvent être consultés sur simple demande auprès du secrétariat du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine, 2 rue du Moulin de Joué à Rennes.



### **ARRETE N°20-1627**

# Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

#### **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Affaire suivie par Christelle BONDIS

REF: DAF - 20-1627

### Objet : Composition du Conseil d'administration

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les résultats de l'élection des représentants du Département en date du 29 septembre 2016,
- Vu les résultats de l'élection des représentants des communes et EPCI en date du 28 septembre 2020,

### **ARRETE**

 $\underline{\mathsf{ARTICLE}\ 1} - \mathsf{Le}\ \mathsf{Conseil}\ \mathsf{d'administration}\ \mathsf{du}\ \mathsf{Service}\ \mathsf{d\'epartemental}\ \mathsf{d'incendie}\ \mathsf{et}\ \mathsf{de}\ \mathsf{secours}\ \mathsf{d'Ille-et-Vilaine}\ \mathsf{est}$   $\mathsf{compos\'e}\ \mathsf{comme}\ \mathsf{suit}\ :$ 

### I -Représentants du Département

TTT:	LATREC	CURR	LEANTC
TITULAIRES		SUPP	LEANTS
Jean-Luc CHENUT	Président du Conseil départemental	Didier LE BOUGEANT	Conseiller départemental
Claudine DAVID	Vice-Présidente du Conseil départemental		
Franck PICHOT	Vice-Président du Conseil départemental	André LEFEUVRE	Vice-Président du Conseil départemental
Christophe MARTINS	Vice-Président du Conseil départemental	Françoise SOURDRILLE	Vice-Présidente du Conseil départemental
Ludovic COULOMBEL	Conseiller départemental	Jacques DAVIAU	Conseiller départemental
Marc HERVE	Conseiller départemental	Bernard MARQUET	Vice-Président du Conseil départemental
Frédéric BOURCIER	Vice-Président du Conseil départemental		
Gaëlle MESTRIES	Conseillère départementale	Béatrice DUGUEPEROUX	Conseillère départementale
Emmanuelle ROUSSET	Vice-Présidente du Conseil départemental	Roger MORAZIN	Conseiller départemental
Isabelle COURTIGNE	Conseillère départementale	Béatrice HAKNI-ROBIN	Vice-Présidente du Conseil départemental
Armelle BILLARD	Conseillère départementale	Catherine DEBROISE	Vice-Présidente du Conseil départemental
Muriel CONDOLF-FEREC	Conseillère départementale	Véra BRIAND	Vice-Présidente du Conseil départemental
Pierre GUITTON	Conseiller départemental	Sophie GUYON	Conseillère départementale
Pierre-Yves MAHIEU	Conseiller départemental	Anne LE GAGNE	Conseillère départementale

Envoyé en préfecture le 13/10/2020 Reçu en préfecture le 19/10/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201005-20\_1627-AR

### II - Représentants des communes

TITULAIRE		S	UPPLEANT
Mickaël LE BOUQUIN	Maire d'Irodouër	Olivier BARBETTE	Maire de Mézières-sur- Couesnon

### III-Représentants des EPCI

TITUL	AIRES	SUP	PLEANTS
Philippe THEBAULT	Rennes Métropole, Maire de St Gilles	Jacques RUELLO	Rennes Métropole, Adjoint à la Maire de Rennes
Cyrille MOREL	Rennes Métropole, Adjoint à la Maire de Rennes	Christophe FOUILLERE	Rennes Métropole, Adjoint à la Maire de Rennes
André CHOUAN	Rennes Métropole, Maire de L'Hermitage	Catherine ROUX	Rennes Métropole, Adjointe au Maire d'Acigné
Yvon MELLET	Bretagne Porte de Loire Communauté, Vice-Président	Vincent MINIER	Bretagne Porte de Loire Communauté, Président
Aymar DE GOUVION ST CYR	Couesnon Marches de Bretagne, Vice-Président	Christian HUBERT	Couesnon Marches de Bretagne, Président
Louis PAUTREL	Fougères Communauté, Maire de Le Ferré	Hervé GUILLARD	Fougères Communauté, Maire de Parigné
Pascal SIMON	St Malo Agglomération, Maire de St Guinoux	Florence ABADIE	St Malo Agglomération, Adjointe au Maire de St Malo
Christophe LE BIHAN	Vitré Communauté, Adjoint à la Maire de Vitré	Thierry BEAUJOUAN	Vallons de Haute Bretagne Communauté, Vice-Président

<u>ARTICLE 2</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 5 octobre 2020

# **Le Président du Conseil d'administration**Jean-Luc CHENUT

ID: 035-283503555-20201012-20\_1697-AR



#### **ARRETE N°20-1697**

### Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

# **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**Affaire suivie par Christelle BONDIS

REF: DAF - 20.1697

#### **Objet**: Composition du Comité technique

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- Vu le décret n° 85.565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration n° 2018-026 du 19 avril 2018 fixant à 6 le nombre de représentants titulaires du personnel et à 5 le nombre de représentants titulaires de l'administration au Comité Technique du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine;
- Vu le procès-verbal des résultats des élections des représentants du personnel du 6 décembre 2018 ;

#### ARRETE

<u>ARTICLE 1</u> – Le Comité technique du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine est composé comme suit :

#### I -REPRESENTANTS DE L'ETABLISSEMENT

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Jean-Luc CHENUT	Franck PICHOT
Louis PAUTREL	Louis-Marie DAOUDAL
Gaëlle MESTRIES	Thierry BONNIER
Eric CANDAS	Patrice FENEON
Laurent BENEDITTINI	Jean-Louis SALEL

#### II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
David PRIE	Mickaël TROUFFLARD
Delphine HOGUET	Jean-Philippe DENOUARD
Mathieu DABROWSKI	Julien HARNOIS
Pierrette MAHEO	Cédric BLANC
Eric MONTIER	Erwann LE GALLE
Jean-Sébastien BINARD	Mickaël CHOTARD

<u>ARTICLE 2</u> – La Présidence du Comité technique est assurée par M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'Administration ou son représentant.

Envoyé en préfecture le 19/10/2020

Reçu en préfecture le 20/10/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201012-20\_1697-AR

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant composition du Comité Technique.

<u>ARTICLE 4</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2020

**Le Président du Conseil d'administration**Jean-Luc CHENUT

ID: 035-283503555-20201012-20\_1698-AR



# **ARRETE N°20.1698** Le Président du Conseil d'Administration

du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

**DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE** MISSION ASSEMBLEES ET ASSISTANCE JURIDIOUE Affaire suivie par Christelle BONDIS

REF: DAF - 20.1698

#### Composition du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires Objet:

- Vu la loi nº 96-370 du 3 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers;
- Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires, et notamment son article 54;
- Vu l'arrêté du 7 novembre 2005 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurspompiers volontaires
- Vu le procès-verbal des résultats des élections des représentants des sapeurs-pompiers volontaires du 28 septembre 2020;
- Vu l'arrêté n° 20.1697 du 12 octobre 2020 portant composition du Comité technique ;

#### **ARRETE**

ARTICLE 1 – Le Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine est composé comme suit :

### I -REPRESENTANTS DE L'ETABLISSEMENT

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Jean-Luc CHENUT	Franck PICHOT
Louis PAUTREL	Louis-Marie DAOUDAL
Gaëlle MESTRIES	Thierry BONNIER
Eric CANDAS	Patrice FENEON
Laurent BENEDITTINI	Jean-Louis SALEL
Mickaël LE BOUQUIN	Muriel CONDOLF-FEREC
Christophe LE BIHAN	Marc HERVE

#### II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Sap Leslie SALIOT	Sap Guillaume FAUCON
Cpl Karine RICHARD-UDIN	Cch Fabien TONNELIER
Sch Sonia PENIGUEL	Sgt William LOUIS
Adj Clément PERRIER	Adj Anthony HIGNARD
Ltn Philippe ALEXANDRE	Cne Dominique HEDREUIL
Ltn Cyril GROSSET	Ltn Ludovic LORANDEL
ILT Tony RAIMBAULT	ISP Anne-Cécile RENAIS

ARTICLE 2 – La Présidence du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires est assurée par M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil d'Administration ou son représentant, M. Franck PICHOT.

Envoyé en préfecture le 19/10/2020

Reçu en préfecture le 20/10/2020

Affiché le 12/11/2020

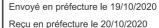
ID: 035-283503555-20201012-20\_1698-AR

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant composition du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.

<u>ARTICLE 4</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2020

# **Le Président du Conseil d'administration**Jean-Luc CHENUT



ID: 035-283503555-20201012-20\_1699-AR



#### **ARRETE N°20.1699**

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

**DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE MISSION ASSEMBLEES ET ASSISTANCE JURIDIQUE**Affaire suivie par Christelle BONDIS

REF: DAF - 20.1699

# Objet : Composition de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les artilces L. 1424-31 et R 1424-2 à 18 ;
- Vu le procès-verbal des résultats des élections à la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours du 28 septembre 2020 ;

#### ARRETE

<u>ARTICLE 1</u> – La Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours comprend des représentants des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, élus dans les quatre mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux par l'ensemble des sapeurs-pompiers en service dans le département, et le médecin-chef du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers.

Elle est présidée par le Directeur départemental des services d'incendie et de secours, ou son représentant, le Directeur départemental adjoint.

ARTICLE 2 – Les membres élus ou tirés au sort sont les suivants :

Collège	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Officiers SPP	Cne Sébastien DURDUX	Cne Goulven TROEL
Officiers 3FF	Cdt Sébastien LACOSTE	Lcl François PICOT
	Adc Boris LEHERICEY	Sgt David PRIE
SPP non-officiers	Cch Matthieu DABROWSKI	Cch Stany BIBLOCQUE
	Cpl Renaud GUILLIER	Cch Nicolas CAKAIN
PATS	Mickaël CHOTARD	Jean-Luc TOUFFET
FAIS	Pierrette MAHEO	Angélique LOISEL-BEZIER
Officiers SPV	Cne Frédéric DALKOLMO	Cne Schemseddin HERMI
Officiers 3F V	Ltn Jean-Claude JANVIER	Ltn Pascal BOULIN
	Adc Patrick TRAVERS	Adj Ludovic GOBIN
SPV non-officiers	Sch Fabien FLOQUET	Sgt Maël CAHOUR
	Adj Emmanuel CLOLUS	Cch Johan BOURGEAIS

Envoyé en préfecture le 19/10/2020

Reçu en préfecture le 20/10/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201012-20\_1699-AR

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant composition de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

<u>ARTICLE 4</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2020

**Le Président du Conseil d'administration**Jean-Luc CHENUT

ID: 035-283503555-20201012-20\_1700-AR



### **ARRETE N° 20.1700**

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

#### **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Affaire suivie par Christelle BONDIS

REF: DAF - 20.1700

#### Objet : Composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;
- Vu le décret n° 85.565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités Techniques Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifé relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;
- Vu les désignations communiquées par les organisations syndicales représentées au sein du comité technique à la suite des élections en date du 6 décembre 2018;

#### ARRETE

<u>ARTICLE 1</u> – Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine est composé comme suit :

#### I -REPRESENTANTS DE L'ETABLISSEMENT

Titulaires	Suppléants
Jean-Luc CHENUT	Louis PAUTREL
Franck PICHOT	Jean-Louis SALEL
Gaëlle MESTRIES	Alain CORNILLON
Isabelle COURTIGNE	Laurent BENEDITTINI
Eric CANDAS	Louis-Marie DAOUDAL

### II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Titulaires	Suppléants
Régis ROUXEL	Jérémy BAZIN
Jérôme GERARD	Jean-Michel DARCOURT
Alex LAIDIE	Jean-Michel BOITELET
Karine COLIN	Sébastien LAMBERT
Devrig GUIHO	Thomas FLAGEUL
Jean-Sébastien BINARD	Mickaël CHOTARD

<u>ARTICLE 2</u> – La Présidence du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est assurée par M. Jean-LUC CHENUT.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. CHENUT, la présidence sera assurée par M. Louis PAUTREL, ou à défaut par un autre membre élu représentant l'Etablissement.

Envoyé en préfecture le 19/10/2020

Reçu en préfecture le 20/10/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201012-20\_1700-AR

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant composition du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

<u>ARTICLE 4</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2020

**Le Président du Conseil d'administration**Jean-Luc CHENUT

ID: 035-283503555-20201012-20\_1701CAPSPP-AR



#### **ARRETE N°20-1701**

# Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

#### **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Affaire suivie par Christelle BONDIS *N. REF: DAF – 20.1701* 

# <u>Objet</u>: Composition de la Commission Administrative Paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 89.229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- Vu le procès-verbal des résultats des élections des représentants du personnel du 6 décembre 2018 ;

#### ARRETE

<u>ARTICLE 1</u> – La Commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine est composée comme suit :

#### I - REPRESENTANTS DE L'ETABLISSEMENT

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Jean-Luc CHENUT	Franck PICHOT
Béatrice HAKNI-ROBIN	Jacques DAVIAU
Emmanuelle ROUSSET	Armelle BILLARD
Louis PAUTREL	Claudine DAVID
Mickaël LE BOUQUIN	Béatrice DUGUEPEROUX
Pascal SIMON	Pierre-Yves MAHIEU

# II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Jean-Marc BRIERE	Philippe LECLERRE
Boris LEHERICEY	Jérémy BAZIN
Jean-Michel BOITELET	Yohann LE GOFFIC
Hervé MALET	Olivier CHOPIN
Yannick GET	Hervé AUBOUARD
Ludovic NIEL	Thomas HENNEQUIN

<u>ARTICLE 2</u> – La présidence de la Commission Administrative Paritaire est assurée par M. Jean-Luc CHENUT, ou son représentant.

Envoyé en préfecture le 12/11/2020 Reçu en préfecture le 12/11/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201012-20\_1701CAPSPP-AR

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant composition de la Commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine.

<u>ARTICLE 4</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2020

# **Le Président du Conseil d'administration**Jean-Luc CHENUT

ID: 035-283503555-20201012-20\_1702CAPPATSA-AR



#### **ARRETE N°20.1702**

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

#### **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Affaire suivie par Christelle BONDIS

N. REF: DAF - 20.1702

# <u>Objet</u>: Composition de la Commission Administrative Paritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie A

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 89.229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- Vu le procès-verbal de carence en date du 6 décembre 2018 constatant l'absence de listes de candidats à la CAP personnels administratifs et techniques de catégorie A ;
- Vu le procès-verbal du tirage au sort en date du 6 décembre 2018 ;

#### **ARRETE**

<u>ARTICLE 1</u> – La Commission administrative paritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie A du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine est composée comme suit :

#### I - REPRESENTANTS DE L'ETABLISSEMENT

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Jean-Luc CHENUT	Franck PICHOT
Emmanuelle ROUSSET	Armelle BILLARD
Béatrice HAKNI-ROBIN	Jacques DAVIAU

#### II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Anne-Laure RAMEZ (GB)	Gwenaëlle ROGUES (GB)
Françoise DELAMOTTE (GB)	Anita BIZEUL (GB)
Alain COLOT (GB)	Vincent ALLAIN (GB)

<u>ARTICLE 2</u> – La présidence de la Commission Administrative Paritaire est assurée par M. Jean-Luc CHENUT, ou son représentant.

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant composition de la Commission administrative paritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie A du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine.

Envoyé en préfecture le 12/11/2020 Reçu en préfecture le 12/11/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201012-20\_1702CAPPATSA-AR

<u>ARTICLE 4</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2020

# **Le Président du Conseil d'administration**Jean-Luc CHENUT

ID: 035-283503555-20201012-20\_1703CAPPATSB-AR



#### **ARRETE N°20.1703**

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

#### **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Affaire suivie par Christelle BONDIS

N. REF: DAF - 20.1703

<u>Objet</u>: Composition de la Commission Administrative Paritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie B

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 89.229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- Vu le procès-verbal de carence en date du 6 décembre 2018 constatant l'absence de listes de candidats à la CAP personnels administratifs et techniques de catégorie B;
- Vu le procès-verbal du tirage au sort en date du 6 décembre 2018;

# **ARRETE**

<u>ARTICLE 1</u> – La Commission administrative paritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie A du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine est composée comme suit :

#### I - REPRESENTANTS DE L'ETABLISSEMENT

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Jean-Luc CHENUT	Franck PICHOT
Emmanuelle ROUSSET	Armelle BILLARD
Béatrice HAKNI-ROBIN	Jacques DAVIAU

### II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANT.E.S
Patrick MOUSSET (GS)	Véronique CADORET (GS)
Pierre MARC (GS)	Véronique RABOT (GS)
Olivier RADIN (GB)	Anthony BARILLE (GB)

<u>ARTICLE 2</u> – La présidence de la Commission Administrative Paritaire est assurée par M. Jean-Luc CHENUT, ou son représentant.

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant composition de la Commission administrative paritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie B du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine.

Envoyé en préfecture le 12/11/2020 Reçu en préfecture le 12/11/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201012-20\_1703CAPPATSB-AR

ARTICLE 4 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2020

# Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

ID: 035-283503555-20201012-20\_1704CAPPATSC-AR



#### **ARRETE N°20.1704**

# Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

#### **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Affaire suivie par Christelle BONDIS N. REF: DAF – 20.1704

# <u>Objet</u>: Composition de la Commission Administrative Paritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie C

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 89.229 du 17 avril 1989 modifié relatif aux Commissions Administratives Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- Vu le procès-verbal des résultats des élections des représentants du personnel du 6 décembre 2018 et le procès-verbal du tirage au sort intervenu le même jour ;

#### **ARRETE**

<u>ARTICLE 1</u> – La Commission administrative paritaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine des personnels administratifs et techniques de catégorie C est composée comme suit

#### I -REPRESENTANTS DE L'ETABLISSEMENT

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Luc CHENUT	Franck PICHOT
Emmanuelle ROUSSET	Armelle BILLARD
Béatrice HAKNI-ROBIN	Jacques DAVIAU
Louis PAUTREL	Claudine DAVID

#### II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Florence DEPOIX (GS)	Emmanuel CHEVILLARD (GS)
Delphine HOGUET (GS)	Véronique BRASSIER (GS)
Annick SALMON (GS)	Hervé ABRAHAM (GS)
Meyamba MATALI (GB)	Loïc MELIN (GB)

<u>ARTICLE 2</u> – La présidence de la Commission Administrative Paritaire est assurée par M. Jean-Luc CHENUT, ou son représentant.

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant composition de la Commission administrative paritaire des personnels administratifs et techniques de catégorie C du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine.

Envoyé en préfecture le 12/11/2020 Reçu en préfecture le 12/11/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201012-20\_1704CAPPATSC-AR

<u>ARTICLE 4</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 12 octobre 2020

### Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT



Reçu en préfecture le 03/11/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201021-20\_1705-AR



#### **ARRETE N°20.1705**

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

#### **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Affaire suivie par Christelle BONDIS

N. REF: DAF - 20.1705

Objet : Désignat

Désignation de représentants de la collectivité au sein de la commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la commission de réforme des sapeurs-pompiers volontaires

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoirale et notamment son article 5 ;

#### **ARRETE**

<u>ARTICLE 1</u> – Sont désignés en qualité de représentants de l'Administration au sein de la commission de réforme des agents de la fonction publique territoriale :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Véra BRIAND	Marc HERVE
	Louis PAUTREL
Armelle BILLARD	Béatrice HAKNI-ROBIN
	Pierre GUITTON

<u>ARTICLE 2</u> – Sont désignés en qualité de représentants de l'Administration au sein de la commission de réforme des sapeurs-pompiers volontaires :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Contrôleur général Eric CANDAS	Lieutenant-Colonel Laurent BENEDITTINI
	David RUE
Véra BRIAND	Armelle BILLARD
	Béatrice HAKNI-ROBIN

<u>ARTICLE 3</u> – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Fait à Rennes, le 15 octobre 2020

# Le Président du Conseil d'administration

Jean-Luc CHENUT

ID: 035-283503555-20201021-20\_1723-AR



#### **ARRETE N° 20,1723**

Le Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

#### **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

Affaire suivie par Christelle BONDIS REF: DAF – 20.1723

### Objet : Délégations de fonctions et de signature du Président aux Vice-présidents

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L. 1424-30 et L. 1424-33 ; Vu la délibération n° 2020-037CA du 8 octobre 2020 portant composition du Bureau du Conseil d'administration ;

Vu la délibération n° 2020-038CA du 8 octobre 2020 portant élection des membres du Bureau du Conseil d'Administration ;

# **ARRETE**

#### Article 1:

Délégation de fonction est donnée à M. Franck PICHOT, 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine, en ce qui concerne les questions liées à la gestion des ressources humaines de l'établissement.

Délégation de fonction est donnée à M. Christophe MARTINS, 2ème Vice-président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine, en ce qui concerne les questions liées à la gestion financière, à la commande publique et aux équipements mobiliers et immobiliers de l'établissement.

Délégation de fonction est donnée à M. Louis PAUTREL, 3ème Vice-président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine, en ce qui concerne les questions liées à la politique d'hygiène et de sécurité de l'établissement.

#### Article 2:

La délégation de signature accompagnant cette délégation de fonction s'applique aux correspondances, actes, arrêtés, décisions, contrats et conventions.

#### Article 3:

En cas d'absence ou d'empêchement de toute nature, le président du Conseil d'administration est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par M. Franck PICHOT, 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil d'administration.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Franck PICHOT, les délégations de fonction et de signature qui lui sont consenties sont exercées, sans restriction, par M. Christophe MARTINS.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe MARTINS, les délégations de fonction et de signature qui lui sont consenties sont exercées, sans restriction, par M. Franck PICHOT.

Envoyé en préfecture le 03/11/2020

Reçu en préfecture le 03/11/2020

Affiché le 12/11/2020

ID: 035-283503555-20201021-20\_1723-AR

#### Article 4:

Le présent arrêté remplace et annule les précédents arrêtés portant délégations de fonction et de signature.

#### Article 5:

Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine.

Fait à RENNES, le 21 octobre 2020

Le Président du Conseil d'administration Jean-Luc CHENUT